



MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52  
secretariat@mairie-bayon.fr  
www.mairie-bayon.fr

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 16  
Absents : 0  
Excusés : 0  
  
Nombre de suffrages  
exprimés : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
18/02/2022

Date d'affichage  
04/03/2022

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération, qui a été  
transmise en Sous-Préfecture  
et publiée le :

04/03/2022



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup>/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier mars à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme LURION Eve-Hélène, Mme COINTEAUX Chantal, Mme FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic.

**Étai(ent) excusé(s) :** /

**Étai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

### Vote du compte administratif conforme au compte de gestion de la commune 2021 Délibération n°2022 - 09

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de son Maire, Nicole CHARROIS,  
vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement

Dépenses	Prévu :	945 300,00
	Réalisé :	362 519,57
	Reste à réaliser :	236 985,79
Recettes	Prévu :	945 300,00
	Réalisé :	817 703,45
	Reste à réaliser :	0,00

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 533 809,46
	Réalisé :	1 003 010,01
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 980 907,09
	Réalisé :	2 323 216,94
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	455 183,88
Fonctionnement :	1 320 206,93
Résultat global :	1 775 390,81

Le bilan des comptes fait ressortir au 31/12/2021 un excédent global de 1 775 390.81€. Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion de la commune 2021.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

